

8 PRINCIPES À RESPECTER POUR PARTAGER LA ROUTE AVEC LES CYCLISTES

Dans l'état du Massachusetts, les cyclistes et les automobilistes ont les mêmes droits et responsabilités sur la route.¹ Mais les cyclistes se retrouvent souvent dans des situations dangereuses à cause d'erreurs évitables commises par les automobilistes. Appliquez les bonnes pratiques décrites dans ce document pour permettre à tous les usagers de la route de se sentir en sécurité.



1 Respectez le code de la route et faites preuve de vigilance.

Respectez les limitations de vitesse et aidez les cyclistes à anticiper vos trajectoires en utilisant vos clignotants. Adopter une vitesse réduite permet de limiter les dégâts et peut sauver des vies en cas d'accident.



2 Respectez les autres usagers.

Faites preuve de vigilance et de patience. Les comportements agressifs (cris ou coups de klaxon) sont contre-productifs et mettent les cyclistes en danger.



3 Respectez la distance de sécurité lors des dépassements.

Lorsqu'ils dépassent les cyclistes, les automobilistes doivent respecter une distance d'au moins 1 mètre entre leur véhicule et la personne à vélo.² Ne dépassez que sur une ligne pointillée et lorsque vous pouvez le faire sans danger.



4 Évitez les collisions aux intersections.

Aux intersections, automobilistes et cyclistes ont les mêmes droits. Lorsque vous tournez à droite, regardez dans vos rétroviseurs et vérifiez vos angles morts, puis insérez-vous dans la file la plus proche du trottoir si vous le pouvez. Lorsque vous tournez à gauche, laissez d'abord les cyclistes passer avant de vous engager.



5 Faites attention sur les allées.

Les collisions entre vélos et véhicules se produisent souvent sur les trottoirs. Regardez bien de chaque côté avant de sortir d'une allée, surtout si vous vous trouvez à proximité d'une école.



6 Anticipez les obstacles.

Les personnes à vélo doivent généralement contourner les nids de poule ou les débris qui peuvent se trouver sur la route. Laissez de l'espace entre votre véhicule et le cycliste, et si vous le dépassez, faites-le à faible vitesse pour éviter tout accident. Ralentissez avant de rouler dans les flaques pour éviter d'éclabousser les cyclistes.



7 Évitez les accidents liés aux ouvertures de portière.

Avant d'ouvrir votre portière, regardez dans vos rétroviseurs latéraux et intérieur pour vérifier qu'aucun cycliste ne s'apprête à vous dépasser. Ouvrez votre portière à l'aide de la main la plus éloignée de la portière en regardant vers l'arrière du véhicule.³ Cette technique s'appelle la « poignée hollandaise » (Dutch Reach).



8 Ne regardez pas votre téléphone.

Dans le Massachusetts, il est interdit d'utiliser des appareils électroniques en conduisant. Si vous avez besoin de téléphoner, vous devez vous arrêter et stationner votre véhicule, ou passer en mode mains libres afin de pouvoir vous servir de vos deux mains pour conduire.



LA SÉCURITÉ DES CYCLISTES EST UNE PRIORITÉ À L'ÉCOLE.

Les élèves et les familles sont encouragés à faire les trajets domicile-école en vélo. Apportez votre pierre à l'édifice en créant un environnement sans danger et en redoublant de vigilance aux abords des écoles.



Safe Routes to School (SRTS) est un programme du département des Transports de l'état du Massachusetts. Le programme SRTS a pour but de sensibiliser les élèves de l'élémentaire et du secondaire à la sécurité des cyclistes et des piétons sur la route par le biais d'une approche collaborative de proximité visant à combler l'écart entre la santé et les transports. **Pour en savoir plus : www.mass.gov/safe-routes-to-school**

¹Voir la synthèse des règles applicables aux cyclistes dans le Massachusetts : <https://www.massbike.org/laws>

²Voir la législation du Massachusetts (General Laws of the Commonwealth of Massachusetts) : **chapitre 89, section 2**

³Voir la législation du Massachusetts (General Laws of the Commonwealth of Massachusetts) : **chapitre 90, section 14**

Connaissez et respectez ces marquages, éléments de signalisation et signaux gestuels

Dans le Massachusetts, plusieurs types de marquages au sol et d'éléments de signalisation sont utilisés pour marquer les pistes cyclables. En voici quelques-uns.

Marquage de voie partagée

Les marquages de voies partagées (sharrows) signalent les voies partagées et indiquent le sens de circulation. Conduisez prudemment sur ces voies, car le nombre de cyclistes y est élevé et ils occupent souvent toute la largeur de la voie.



Voies réservées aux cyclistes et aux bus

Dans certaines agglomérations, les cyclistes ont le droit de circuler sur les voies réservées aux bus, qui sont souvent signalées à l'aide de marquages de couleur rouge.



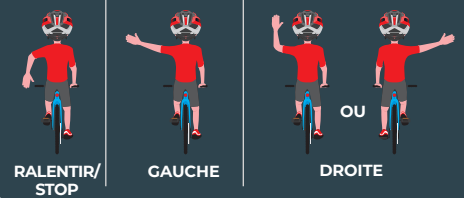
Zone vélo

Ce marquage de couleur verte aux intersections délimite une zone réservée aux cyclistes, où ceux-ci peuvent s'arrêter et attendre le feu vert. Parfois, cette zone permet aussi aux cyclistes de tourner à gauche en toute sécurité aux intersections. Lorsqu'ils arrivent à un feu rouge, les automobilistes doivent s'arrêter et attendre avant la zone vélo verte.



Signaux gestuels

Lorsqu'ils ont la possibilité de le faire sans se mettre en danger, les cyclistes peuvent signaler leur intention de s'arrêter ou de tourner à droite ou à gauche. Les images représentent un cycliste de dos.



Feux cyclistes

Ces feux spéciaux régulent la vitesse et les flux de cyclistes afin de leur permettre de traverser les intersections en toute sécurité. On trouve généralement ces feux sur les pistes cyclables ou sur les trajets très fréquentés par les cyclistes.



Voie partagée

Dans le Massachusetts, les cyclistes ont le droit d'occuper toute la largeur de la voie. Par conséquent, toutes les voies sont généralement partagées. Les seules exceptions sont les voies où la circulation à vélo est interdite (autoroutes, par exemple).



Accotements stabilisés

Les cyclistes comme les automobilistes ont le droit d'utiliser les accotements. Si les automobilistes n'ont le droit de franchir la ligne délimitant l'accotement que lorsqu'ils tournent à droite, les cyclistes ont le droit de circuler sur ces accotements.



Pistes cyclables

Ces voies sont exclusivement réservées aux cyclistes. Elles sont séparées de la chaussée générale par des trottoirs, des terre-pleins, des aires de stationnement pour véhicules ou d'autres éléments.



Le fait pour un automobiliste de circuler ou de se garer sur une piste cyclable, quelle qu'elle soit, est illégal.

Quels sont les droits des cyclistes ?

Dans le Massachusetts, les vélos sont considérés comme des véhicules. Les personnes à vélo ont le droit de disposer d'un espace suffisant sur la route.⁴ Dans la plupart des conditions, dans le Massachusetts, les cyclistes ont les droits répertoriés ci-contre.



- ✓ Circuler sur les mêmes voies que les automobilistes.
- ✓ Occuper toute la largeur de la voie.
- ✓ Dépasser les véhicules par la droite.
- ✓ Sur certaines routes, rouler de front avec d'autres cyclistes.
- ✓ Utiliser des signaux gestuels pour indiquer un arrêt ou un virage à droite ou à gauche. Ces signaux ne doivent pas forcément être permanents, et ils ne sont pas obligatoires du tout si le cycliste a besoin de ses deux mains pour conduire en toute sécurité.
- ✓ Ne pas utiliser les pistes cyclables, les accotements stabilisés et les autres infrastructures prévues pour les cyclistes lorsqu'il est dangereux de le faire.
- ✓ Rouler sur les trottoirs pour des raisons de sécurité en dehors des centres-villes. Dans certains endroits, des restrictions sont imposées aux cyclistes concernant le fait de rouler sur les trottoirs.

⁴Voir la législation du Massachusetts (General Laws of the Commonwealth of Massachusetts) : **chapitre 85, section 11B**